



Paris, le 22 février 2024

Feuille de route ministérielle 2024-2027 pour garantir la disponibilité des médicaments L'Ordre des pharmaciens jouera pleinement son rôle pour assurer le succès de cette feuille de route

Hier, Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie ainsi que Frédéric Valletoux, ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, ont dévoilé la nouvelle feuille de route 2024-2027 pour "garantir la disponibilité des médicaments et assurer à plus long terme une souveraineté industrielle".

L'Ordre national des pharmaciens salue un document attendu de longue date par les patients comme les pharmaciens dont certaines des mesures suivent les propositions formulées par l'institution.

Alors que les pénuries de médicaments et produits de santé ont été multipliées par 30 en 10 ans, ce nouveau plan triennal s'inscrit dans la continuité du précédent et de la Charte d'engagement signée fin 2023 par l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament. Il se décline en 4 axes : une détection du signal et un plan d'action gradué face aux tensions d'approvisionnement, de nouvelles actions de santé publique comme économiques pour améliorer l'accès aux médicaments et un engagement en faveur d'une transparence de la chaîne d'approvisionnement pour ne jamais laisser les professionnels et les patients sans réponses.

Ce dernier axe consacre le rôle du DP-Rupture, mis en place par l'Ordre national des pharmaciens. Une solution qui relie déjà plus de 97 % des officines aux fabricants de plus de 83 % des médicaments accessibles en France. Elle est aujourd'hui un véritable atout pour alerter, communiquer et informer en toute transparence l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament. Fort de cette reconnaissance, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens s'engage à poursuivre le développement de cet outil.

Aux côtés du Gouvernement et de l'ANSM, l'institution jouera pleinement son rôle pour assurer la réussite des objectifs à court, moyen et long termes fixés par ce document dans l'intérêt premier des patients et de la santé publique.

"Cette nouvelle feuille de route attendue par tous, patients comme pharmaciens, apporte de premières réponses pour lutter contre les pénuries de médicaments. Elle reconnaît le rôle du DP-Rupture dans la bonne transmission de l'information. Plus encore, ces mesures posent les bases d'une action coordonnée aux échelles nationale et européenne. L'Ordre y prendra toute sa part et je sais pouvoir compter sur l'engagement collectif et solidaire de tous les pharmaciens, qu'ils soient officinaux, hospitaliers, distributeurs en gros, ou industriels pour atteindre ces objectifs au service de la santé des Français " déclare Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 07 63 64 66 32

COMFLUENCE

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@comfluence.fr
Tél : 01 85 73 31 53